



cartographie des incidences

Foire aux questions (FAQ)

Cet exposé des principaux points présente à l'intention des intervenants, des groupes ou des organisations un résumé de quelques-unes des questions les plus courantes qui sont posées au sujet de la cartographie des incidences. Les questions ont pour objet d'orienter le lecteur et de l'aider à déterminer l'utilité de la cartographie des incidences pour le contexte particulier auquel elle s'applique.

FAQ n° 1 : Qu'est-ce que la cartographie des incidences?

La cartographie des incidences (CI) est une méthodologie utile à la planification et à l'évaluation de la programmation du développement qui est orientée vers le changement et la transformation sociaux. La CI fournit un ensemble d'outils pour concevoir et réunir des renseignements sur les incidences, définies comme des modifications des comportements et du processus de changement. La CI permet à un projet ou un programme de prendre la mesure de son influence sur la progression du changement chez les partenaires directs et elle aide donc les personnes engagées dans le processus d'évaluation à repenser de façon plus méthodique et pragmatique leur action et à adapter leurs stratégies en fonction des résultats attendus. La CI place les personnes et l'apprentissage au centre du développement et accepte les évolutions imprévues en tant que potentialités propices à l'innovation.

FAQ n° 2 : Comment puis-je savoir si la CI est une approche qu'il me convient d'adopter?

La CI peut fournir un ensemble d'outils susceptibles d'être utilisés de façon autonome ou en combinaison avec d'autres systèmes de planification, de suivi et d'évaluation, si vous souhaitez :

- Repérer les personnes, les groupes ou les organisations avec qui vous travaillerez directement pour influencer sur le changement des comportements.
- Planifier et suivre le changement des comportements et les stratégies à l'appui de ce changement.
- Suivre les pratiques internes garantes de l'efficacité du projet ou du programme entrepris.
- Créer un cadre d'évaluation pour examiner précisément un enjeu particulier.

La CI est une méthodologie solide qui peut être adaptée à des contextes très divers. Les utilisateurs éventuels de la CI doivent savoir que la méthodologie exige des qualités de persuasion certaines ainsi qu'un budget conséquent et du temps, ce qui peut nécessiter le soutien des plus hautes instances d'une organisation. De plus, la CI exige souvent une « tournure d'esprit » propre à remettre en question des paradigmes personnels ou organisationnels ou les théories du changement social.

FAQ n° 3 : Qui est censé participer au processus de cartographie des incidences?

En engageant les partenaires limitrophes (les personnes directement associées au projet ou au programme et dont on préconise un changement de comportement), on a pu constater dans de nombreux projets que la planification, le suivi et l'évaluation à l'aide de la CI deviennent plus concrets et utiles pour un apprentissage collectif, une appropriation accrue des interventions et l'apport d'un soutien mutuel en faveur des changements de comportement.





La CI doit être adaptée pour convenir aux besoins de participation en matière de planification, suivi et évaluation; des partenaires limitrophes, partenaires stratégiques ou équipes de projets divers peuvent être associés à des étapes différentes de la méthodologie. Toutefois, l'élément participatif demande une vision stratégique car il peut favoriser ou freiner le processus de changement auquel vous tentez de contribuer (par exemple, dans des projets ou des programmes menés dans des contextes de conflits ou les partenaires limitrophes sont hostiles au projet ou à l'organisation).

FAQ n° 4 : Dois-je suivre toutes les étapes précisées dans la CI? Dois-je utiliser exclusivement la CI en tant que méthodologie de S&É?

Non. La CI est souple en ce qu'elle peut être utilisée dans sa totalité ou en partie ou bien en combinaison avec d'autres méthodologies. Par exemple, certains projets ont utilisé la CI pour définir leurs partenaires limitrophes, en combinaison avec une analyse des intervenants. D'autres outils qui ont été utilisés de façon complémentaire à la CI comprennent : analyse du champ de forces, changement le plus significatif, interview sur l'attitude de transformation et différentes techniques d'animation et de création d'espaces de discussion telles que les journées d'apprentissage-action et les initiatives de représentation.

FAQ n° 5 : Puis-je appliquer la CI conjointement avec une analyse du cadre logique?

Oui, mais il y a des défis d'ordre politique et méthodologique à relever et des difficultés sur le plan de la charge de travail. Si l'ACL est prescrite par votre organisme bailleur de fonds, vous êtes selon toute probabilité tenus par contrat à rendre compte en vous dissociant. L'expérience nous démontre que de nombreux donateurs bilatéraux se sont dits réticents et non disposés à permettre que des projets abandonnent le recours à l'ACL en faveur de la CI (bien que quelques-uns l'aient fait). Cela vous laisse le choix soit 1) d'adopter la CI à titre de système d'apprentissage privilégié par vous et l'ACL en tant qu'outil de responsabilisation, soit 2) d'utiliser des éléments de la CI pour vous aider à recueillir des données utiles à votre ACL (par ex., mettre au point des marqueurs de progrès et les utiliser pour alimenter vos indicateurs ACL).

FAQ n° 6 : Quel est le moment le plus propice à l'application de la CI?

Il n'y a pas de moment plus propice que d'autres à l'application de la CI. La CI peut être utilisée prospectivement ou rétrospectivement. Elle peut constituer un outil de planification ou de remaniement au début d'un projet ou à mi-parcours. Elle peut motiver une démarche de suivi tout au long de l'exécution d'un projet ou d'un programme ou servir de cadre en vue d'une évaluation, indépendamment du fait que le projet ou le programme ait ou non utilisé la CI.

FAQ n° 7 : Pourquoi emploie-t-on un jargon aussi complexe dans la cartographie des incidences?

La CI emploie une nouvelle terminologie très étendue, qui peut paraître plus incongrue lorsqu'elle est traduite dans une autre langue. Néanmoins, ces termes évoquent les concepts sous-jacents et la théorie qui reflète le paradigme depuis lequel la CI aborde les enjeux du développement, du changement social et du rôle que tiennent la planification, le suivi et l'évaluation dans ces processus. La compréhension des concepts fondamentaux de la CI et des outils qui la constituent en premier lieu, vous permettra par la suite d'utiliser tous les termes qui s'appliquent dans votre contexte.

Pour certaines personnes, la CI est intuitive et imprime simplement un processus et une terminologie méthodiques à leur façon de travailler. Pour d'autres, le CI exige un changement de paradigme dans leur perception du changement social et du rôle qui est le leur. Quelle que soit la perspective, approfondir la terminologie rendra aux mots tout leur sens et facilitera l'application des concepts pour améliorer l'efficacité d'une intervention.



FAQ n° 8 : Les marqueurs de progrès ne sont-ils que des indicateurs désignés par un autre terme?

Non. Bien que des indicateurs puissent mesurer des changements comportementaux, les marqueurs de progrès décrivent des changements observables des comportements, des actions et des relations d'un seul partenaire limitrophe et démontrent une transformation de ce changement comportementale qui s'approfondit graduellement. La force des marqueurs de progrès est qu'ils sont pris dans leur ensemble, qu'ils révèlent l'histoire complexe du changement plutôt que de fixer un instantané. Les interventions du développement viennent conforter ces marqueurs de progrès et espèrent contribuer à un changement des comportements, mais le changement demeure en dernier ressort dans les mains et sous le contrôle du partenaire limitrophe.

FAQ n° 9 : Quelle somme de travail comporte l'adoption de ma part de la CI?

La planification en équipe et le parcours des sept étapes initiales de la CI exige généralement trois jours de travail. En ce qui concerne le suivi, il vous faut tenir compte à la fois du temps nécessaire pour planifier et mettre en œuvre le système de suivi. Si votre suivi est hautement participatif, le temps nécessaire pour la création de votre système de suivi au cours d'un atelier nécessitera de 2 à 3 jours environ. La mise en œuvre du système dépendra de l'importance que vous voudrez accorder à la documentation. Plus l'accent sera mis sur la documentation et la mutualisation de l'apprentissage à travers des processus participatifs, plus l'investissement de temps sera important. Le temps consacré à l'évaluation variera selon qu'il s'agit d'une auto-évaluation ou d'une évaluation externe.

Mobiliser le soutien pour la CI, élucider les responsabilités et les besoins d'apprentissage et établir en conséquence les priorités au regard des données qu'il convient de recueillir, désigner et exploiter les espaces déjà existants pour mener le travail de planification, de suivi et d'évaluation, déterminer qui sont vos partenaires limitrophes et mobiliser ses qualités d'animation pour le processus de la CI, rendra possible la rationalisation du travail de la CI.

FAQ n° 10 : Quel budget faut-il prévoir pour appliquer la CI?

Les ressources nécessaires pour appliquer la CI diffèrent selon la taille du projet, le type d'intervention, le niveau de participation, le suivi et la capacité d'évaluation des personnes chargées de la mise en application, du système de suivi et d'évaluation et du type de données requises, du niveau d'analyse et des usages. La CI procure les outils pour planifier la configuration du recueil des données, de l'analyse et de l'utilisation et, partant, les ressources qui seront nécessaires.

Environ 3 % du budget total du projet ou du programme constituent une estimation générale des sommes affectées aux processus de suivi et d'évaluation.

FAQ n° 11 : Puis-je appliquer la CI dans des actions de développement ou seulement dans le domaine de la recherche pour le développement?

La CI a trouvé avec succès application aussi bien dans des initiatives de développement que dans le domaine de la recherche pour le développement. Elle a même été adoptée en tant qu'approche pour la recherche-action. Elle a été utilisée dans des pays en développement et développés autour du monde.



FAQ n° 12 : Comment introduire la cartographie des incidences dans mon organisation et rallier son soutien?

Voici quelques idées pour former des arguments en faveur de la CI (qu'il s'agisse de votre organisation ou d'un bailleur de fonds) :

- Montrez où la CI peut répondre à des besoins d'information.
- Expliquez comment les données de la CI seront utilisées pour la prise de décision et une gestion de programmes améliorée.
- Énumérez les méthodologies et les outils complémentaires qui seront utilisés parallèlement à la CI.
- Démontrez comment la CI peut être intégrée au cadre logique.
- Ralliez l'engagement d'une ou plusieurs personnes formées qui se feront les championnes de la CI.
- Définissez les mécanismes de soutien et les ressources nécessaires pour mettre la CI en application.
- Privilégiez la contribution de préférence à l'attribution.
- Favorisez un environnement réceptif à un dialogue honnête.
- Dressez une liste des avantages et des limites de la CI et proposez des réponses à ces limites.

FAQ n° 13 : Dois-je être formé(e) à la CI avant de pouvoir l'adopter?

Non. D'aucuns préfèrent recevoir une formation, d'autres ont utilisé la CI après n'avoir lu que les documents disponibles ou consulté la communauté virtuelle d'apprentissage en matière de CI, tandis que d'autres encore ont recruté un animateur expérimenté dans la CI pour orienter leur travail. Il n'y a pas de bonne ni de mauvaise façon d'utiliser la CI et la méthodologie est constamment adaptée pour être utile dans des contextes particuliers.

FAQ n° 14 : Comment puis-je en apprendre davantage au sujet de la CI? Comment puis-je bénéficier d'une formation en matière de CI?

- Section de l'évaluation du CRDI : <http://www.crdi.ca/evaluation>
- Communauté virtuelle d'apprentissage en matière de cartographie des incidences : www.outcomemapping.ca
- Par l'entremise de la communauté d'apprentissage, vous pourrez trouver plusieurs animateurs et formateurs régionaux dans le domaine de la CI. Pour les repérer, rédigez les conditions d'affectation d'une consultation et postez-les sur le site de la communauté virtuelle d'apprentissage.

Ce document a été produit par la Section de l'évaluation du CRDI, avec la collaboration de Kaia Ambrose, Sarah, Earl, Jan Van Ongevalle et Julius Nyangaga.

CRDI – Section de l'évaluation

Case postale 8500
Ottawa (Ontario) Canada K1G 3H9
Téléphone : 1.613.236.6163 poste 2350
Télécopieur : 1.613.234.7457
Web : <http://www.idrc.ca/evaluation>
Courrier électronique : evaluation@idrc.ca